

École doctorale Sciences, technologies, santé Galilée
Conseil
12 septembre 2025

Représentants des unités de recherche :

BESSIS Natacha,
BODINI Olivier,
BOISSIER Marie-Christophe,
BOUSSETTA Khaled,
FERON Christophe, excusé
GUERRINI Stefano, représenté par Natacha BESSIS
LECOUVEY Marc,
LOMBARDI Guillaume,
NIER Francis,
PERRIN Hélène, excusée
SOUPLET Philippe,
VARIN-BLANK Nadine, représentée par Olivier BODINI

Représentants des personnels ingénieurs, techniciens et administratifs :

ARIAS Jaime,
GIROD Séverine,

Doctorantes et doctorants élus parmi les doctorants inscrits à l'école doctorale :

BADJI Hamed, absent
BOUZIDI Houda Ghazlane, absente
HAYOUN Maya, absent
PAYEN DE LA GARANDERIE Marie, excusée
TRIAUD Romain, absent

Personnalités extérieures :

GREGOIRE Gilles, absent
HIBTI Mohamed, absent
KERN Michel,

Invités permanents :

ATTAL Jean-Pierre, absent
AUSONI Christian,
BEGUIN François, absent
CASTERMAN Lionel,
CARON Sandrine,
CHAMERON Stéphane, excusé
LÉPINE Alexandra,
MANIL Bruno,
OUDAR Olivier, absent
PLANES Carole, absente

Ordre du jour

1. Informations générales,
2. Approbation du projet de PV de la séance du 04 juillet 2025 (vote),
3. Point sur le demi contrat doctoral – campagne 2025,
4. Point sur le contrat partiel MathSTIC – campagne 2025,
5. Echanges sur le concours des contrats doctoraux au PBMC,

6. Point sur les formations,
7. Approbation d'une demande de mobilité internationale (vote),
8. Questions diverses.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14H00 par Natacha Bessis.

1. Informations générales

Natacha Bessis informe le conseil que les événements suivants sont à venir :

- La journée annuelle de rentrée des premières années aura lieu le 12 novembre sur le campus de Villetaneuse,
- La demi-journée annuelle de rentrée des deuxièmes années aura lieu le 06 octobre sur le campus de Villetaneuse,
- L'audit Qualité Iso 9001 aura lieu le 09 octobre. La revue de direction aura lieu le 30 septembre.

Natacha Bessis annonce la démission d'un de ses membres externes, Gilles Grégoire qu'elle remercie au nom du conseil.

Un nouveau membre va devoir être élu. Chaque membre est invité à réfléchir à un nouveau nom.

Guillaume Lombardi demande s'il existe des règles à respecter pour ce remplacement. Olivier Bodini précise que le futur membre devra être externe à l'université. Il recommande, dans la mesure du possible, de maintenir l'équilibre de la représentation des pôles, en privilégiant le profil d'un professeur en physiques-matériaux.

Natacha Bessis indique également que les doctorants élus doivent être renouvelés. L'élection aura lieu le 25 novembre. Les membres du conseil sont invités à relayer cette information au sein des unités de recherche. Il faudrait obtenir une représentation équilibrée entre les campus de Villetaneuse et de Bobigny.

Elle souligne que la participation actuelle des représentants des doctorants aux séances du conseil demeure rare.

2. Approbation du projet de PV de la séance du 04 juillet 2025 (vote),

Vote : 13

Contre :

Ne prend pas part au vote :

Pour : tous

Abstention :

Le projet de PV de la séance du 04 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

3. Point sur le demi contrat doctoral – campagne 2025,

Natacha Bessis annonce au conseil que le demi-contrat doctoral n'a pas été pourvu cette année. Il y'a eu une candidature au L2TI qui a donné lieu à un désistement.

Un nouvel appel d'offre a été transmis début septembre.

Francis Nier souligne qu'il y'a une erreur à corriger sur l'appel d'offre au sujet de l'impossibilité de candidater pour les candidats ayant candidatés à la campagne générale des contrats doctoraux. Natacha Bessis répond que l'erreur va être corrigée au plus vite.

Il y'a également de disponible un financement de douze mois au pôle MasthSTIC, suite à la démission d'un doctorant contractuel. Le pôle MathSTIC est d'accord pour élargir ce financement à l'ensemble de l'école doctorale.

Natacha Bessis propose de lier les deux appels afin de constituer un contrat de trente mois, ce qui réduirait à six mois le financement supplémentaire à trouver par les professeurs encadrants.

Il peut également être fait l'appel classique de dix-huit mois pour le demi contrat et un appel de douze mois avec un jury commun mais il est plus compliqué de trouver un financement complémentaire de vingt-quatre mois plutôt que de six mois.

Natacha Bessis ajoute qu'en faisant un appel commun, on aurait beaucoup de candidat mais pour un seul contrat. Il faudra bien choisir le jury.

Alexandra Lépine souligne qu'il s'agit d'un choix politique de l'école doctorale. Si le conseil est d'accord, il faudra voter l'annulation de l'appel en cours et en lancer un nouveau. Il est également possible de proposer deux contrats de quinze mois.

Francis Nier souligne qu'il est important de récupérer au moins l'un des deux contrats disponibles. Il rappelle que des candidats sont présents au sein des unités de recherche et que trouver un financement supplémentaire de six mois ne devrait pas poser de difficulté.

Natacha Bessis propose d'annuler l'appel d'offre actuel et d'en lancer un nouveau pour un contrat de trente mois.

Bruno Manil demande si cet appel d'offre sera fléché ou limité à un pôle. Natacha Bessis répond qu'il sera ouvert à l'ensemble de l'école doctorale.

Francis Nier ajoute qu'il est nécessaire de définir des critères clairs pour les candidats.

Christian Ausoni précise que le fait d'être actuellement hors période de campagne des contrats doctoraux limitera le nombre de candidatures.

Francis Nier insiste sur l'importance de critères objectifs pour le jury, incluant l'interdisciplinarité et une visibilité internationale.

Natacha Bessis propose de voter un appel d'offre pour un contrat de trente mois, favorisant l'interdisciplinarité et l'ouverture internationale. Un financement complémentaire de six mois sera à trouver par les encadrants.

Le contrat débutera le 1er décembre, et un vote électronique sera organisé pour approuver les résultats.

Natacha Bessis soumet au vote du conseil l'annulation de l'appel d'offre actuel pour le demi contrat doctoral :

Vote :

Contre :

Ne prend pas part au vote :

Pour : 13

Abstention :

L'annulation de l'appel d'offre actuel pour le demi contrat doctoral est approuvé à l'unanimité.

Natacha Bessis soumet au vote du conseil le nouvel appel d'offre pour un contrat doctoral de trente mois.

Vote :

Contre :

Ne prend pas part au vote :

Pour : 13

Abstention :

L'appel d'offre d'un contrat doctoral de trente mois favorisant l'internationalité et l'interdisciplinarité est approuvé à l'unanimité. Les erreurs soulignées vont être corrigées.

4. Point sur le contrat partiel MathSTIC – campagne 2025,

Ce sujet a été abordé lors du point précédent.

5. Echanges sur le concours des contrats doctoraux au PBMC

Natacha Bessis et Olivier Bodini annoncent au conseil que certaines unités de recherche ont exprimé le besoin d'ajuster la composition du jury des contrats doctoraux à PBMC, en particulier pour les candidats en chimie.

PBMC regroupe une quinzaine d'unités de recherche de tailles variables pour un total de dix contrats. Cette année, le jury comptait des représentants de onze unités, ainsi que la direction de l'ED et le représentant de PBMC.

Des échanges ont déjà eu lieu au sein du pôle et se poursuivront jusqu'au prochain conseil de l'ED, prévu le 12 décembre. Il ressort de ces discussions un certain malaise parmi les chimistes. La diversité des thématiques du pôle n'est pas toujours reflétée dans la composition du jury, ce qui entraîne une compréhension limitée des projets en chimie et des évaluations jugées défavorables lors des auditions.

Natacha Bessis souligne qu'il est important de prendre en compte cette perception. Si les candidats en chimie ne sont pas désavantagés dans l'attribution des contrats, le poids décisionnel de leurs représentants demeure limité.

Olivier Bodini propose d'ajuster le fonctionnement de l'attribution des contrats doctoraux à PBMC

Il rappelle que PBMC en raison du grand nombre d'unités qui le composent.

est le seul pôle de l'ED où aucune attribution préalable de nombre de contrats doctoraux n'est prévue en amont. L'ED vote par exemple la répartition des contrats pour LSPM et LPL en amont du concours pour le pôle Physique et cette pratique fonctionne très bien depuis de nombreuses années.

Afin d'harmoniser les pratiques, il suggère que le nombre de contrats attribués aux unités de chimie soit déterminé dès le conseil précédant le concours. Le reste du pôle PBMC

continuerait, quant à lui, à fonctionner selon le mode actuel.

Olivier Bodini souligne que ce fonctionnement ne pose pas de difficultés dans les autres pôles, malgré l'existence de jurys communs car chaque unité connaît à l'avance le nombre de contrats auquel elle peut prétendre, ce qui contribue à apaiser les discussions et à clarifier les décisions.

Il précise que cette proposition n'est pas soumise au vote pour l'instant car les discussions doivent se poursuivre au sein d'SMBH afin d'évaluer la possibilité de la présenter au vote lors du conseil du 12 décembre. Si cette mesure est votée au prochain conseil, elle ne le serait que pour une durée d'un an, afin d'en tester l'efficacité avant de la pérenniser.

Ces cinq dernières années, tous les jurys ont été votés à l'unanimité. Le malaise est ressenti après les auditions.

Marie-Christophe Boissier, en tant que représentant de PBMC, est invité à s'exprimer. Il indique que la situation a été correctement résumée et rappelle que le déroulement du jury se passe bien chaque année, sans que quiconque ait à se sentir lésé.

Il reconnaît qu'il existe des différences liées au fait qu'un seul jury regroupe un grand nombre d'unités de recherche et de disciplines variées, mais affirme avoir confiance dans le mode actuel d'attribution des contrats.

Selon lui, les voix dissidentes, bien que respectables, ne représentent pas la majorité. Il estime nécessaire de poursuivre la réflexion sur la proposition soumise au conseil avant toute décision.

Marc Lecouvey, directeur du CB3S, prend ensuite la parole. Il souligne que la chimie occupe une place importante au sein de l'UFR SMBH et rappelle que le CB3S compte parmi les plus grandes unités de recherche en nombre d'enseignants-chercheurs. Il insiste également sur le rôle d'interface joué par les chimistes entre l'UFR SMBH et l'Institut Galilée.

Le CB3S réaffirme sa volonté de rester intégré à l'UFR SMBH, tout en demandant que l'attribution des contrats doctoraux soit fondée sur des objectifs clairs.

Marc Lecouvey précise que la difficulté rencontrée par les chimistes tient à la compréhension de leur discipline lors des auditions. La composition majoritairement biomédicale du jury conduit à des évaluations biaisées, les candidats en chimie étant jugés sur des critères éloignés de leur domaine. Il rappelle que la chimie ne peut être évaluée comme de la biologie, et que cette différence de regard constitue un obstacle récurrent.

Francis Nier propose comme solution de laisser davantage la parole aux chimistes, notamment sur le classement des candidats et sur les questions posées par le jury.

Natacha Bessis estime que cette piste pourrait effectivement être testée sur une année afin d'en évaluer l'efficacité.

Marie-Christophe Boissier ajoute que si la proposition formulée par Olivier Bodini fonctionne, elle pourrait être retenue.

Marc Lecouvey souligne pour sa part qu'il serait souhaitable de trouver un équilibre en intégrant un expert externe à PBMC dans le jury.

Olivier Bodini et Natacha Bessis concluent la discussion en rappelant que d'autres échanges sont prévus avant le prochain conseil.

Il leur semblait important d'aborder ce point aujourd'hui.

6. Point sur les formations,

Séverine Girod annonce que le catalogue a été diffusé fin juillet 2025 et une mise à jour a été envoyée jeudi 11 septembre 2025.

Sur 51 formations proposées :

- 29 sont programmées,
- 14 sont en cours de programmation,
- 4 sont à relancer car pas de nouvelles à ce jour,
- 3 formations ne pourront pas être proposées car la formatrice est en congés maternité cette année (Cv net working linkendin, préparer et réussir un entretien de recrutement et prise parole en public).
- 1 nouvelle formation a été proposée cette année par Zoé Vessière qui est la chargée de communication du Dim QuanTiP. C'est une formation à destination des jeunes chercheurs sur l'insertion professionnelle après la thèse. L'objectif est de les préparer au mieux à la recherche de travail en leur donnant les clés pour valoriser leurs travaux au sein de l'unité de recherche

Une nouvelle formation à l'entrepreneuriat sera proposée cette année. Elle sera animée par Mehdi Miali, de l'incubateur de l'USPN, en réponse à une exigence formulée par l'HCERES.

À ce jour, les inscriptions aux formations se déroulent bien via le logiciel Sirius.

Séverine Girod souligne néanmoins qu'une difficulté récurrente demeure qui est la disponibilité des salles pour accueillir les formations doctorales.

Par ailleurs, à compter du 22 septembre 2025, Adelina Alvarez assurera la gestion des formations doctorales. Ce poste était vacant depuis mai 2024.

Natacha Bessis souhaite connaître l'état d'avancement de la formation consacrée à l'intelligence artificielle. Olivier Bodini indique qu'il en assure le pilotage.

7. Approbation d'une demande de mobilité internationale (vote),

Natacha Bessis informe le conseil qu'une demande de mobilité internationale a été déposée pour un doctorant du L2TI. La mission est prévue à l'Université de Waterloo au Canada, du 19 janvier au 13 février 2026, pour un coût total de 1 960 €.

Khaled Boussetta souligne que le laboratoire d'accueil dispose d'équipements de pointe dans la spécialité du doctorant et insiste sur la nécessité de sa présence sur place en raison des données sensibles traitées.

Natacha Bessis précise qu'il reste 2 600 € disponibles sur le budget des mobilités internationales. Elle rappelle que l'ED prend en charge 50 % des frais et propose donc un

financement de 1 000 €.

Marc Lecouvey s'interroge sur la possibilité que l'ED finance l'intégralité de la mission, compte tenu du budget encore disponible. Natacha Bessis répond qu'il est préférable de conserver une marge pour d'éventuelles nouvelles demandes ou pour couvrir des besoins en fin d'année.

Natacha Bessis soumet au vote du conseil l'approbation de la demande de mobilité internationale à hauteur de 1000€

Vote :

Contre :

Ne prend pas part au vote :

Pour : 12

Abstention : 1

La demande de mobilité internationale est approuvée par le conseil.

8. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 15H40.